



1892 - UNE LECTRICE CROYANTE MAIS AUSSI RÉPUBLICAINE

Monsieur le rédacteur,
J'ai recours à votre estimable journal pour porter à la connaissance des personnes qui n'étaient pas présentes dimanche dernier à la messe, de leur faire savoir que monsieur le curé est monté en chaire pour dire à ses bien-aimés paroissiens que le pain béni ne devait porter que des insignes religieux, que toute autre chose était un fait très grave, etc.
Les personnes présentes se demandaient ce qu'il y avait sur le pain qu'on portait pour être béni. Eh bien ! il y avait deux initiales « R. F. », mais monsieur le curé n'en veut pas.
Mesdames, j'espère que vous serez assez aimable pour faire plaisir à ce bon et vénérable monsieur Masoyer.
Quant à moi, lorsque mon tour sera venu de porter le pain béni, je veux non pas deux initiales, mais bien le buste de la République. Si monsieur le curé n'en veut pas, tant mieux ! je le rapporterai pour faire le repas de ma famille.
Bons paroissiens, quand vous irez à la messe, munissez-vous pour aller à l'offrande et pour la quête de pièces du pape, parce que monsieur le curé n'acceptera probablement pas les pièces de la république.
Une de ses fidèles les plus dévouées qui veut que l'Eglise accepte aussi bien les insignes républicains que religieux.
Une vraie croyante en Dieu, mais qui ne croit pas en son représentant.
Une de vos lectrices.
Gélannes, le 4 février 1892.

